



Velizy-Villacoublay

École élémentaire Fronval



7-9 rue Fronval

Temps scolaire

Directeur : Eric GRANGEON
Jours de décharge : du lundi au vendredi
01 78 74 38 33 / 0783211s@ac-versailles.fr

Temps périscolaire

Directeur : Jérémy CASTAINGTS
Directeur adjoint : Steven LALANDE
01 34 58 11 95
perifronval@velizy-villacoublay.fr



Structures de secteur du mercredi

L'ALSH mercredi se fera au sein de l'école élémentaire Fronval.



François Brunet

Adjoint au Maire, chargé de l'Éducation



Maeva Taupenas

Conseillère municipale déléguée

Contact avec la Direction de l'éducation



Posez directement vos questions depuis votre Portail Famille pour tous les sujets relatifs aux temps scolaires, périscolaires, à la restauration, au PAI et à la facturation des prestations

Emploi du temps de l'école

ÉCOLE FRONVAL					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 À 8H30	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire
8H30 À 11H30	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00
11H30 À 13H30	Pause méridienne 2h	Pause méridienne 2h	Pause méridienne 1h30 de 11h30 à 13h	Pause méridienne	Pause méridienne
13H30 À 15H00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 1h30	Temps périscolaire	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 1h30
15H00 À 16H30	Temps scolaire 3h00	TAP 1h30		TAP 1h30	TAP 1h30
16H30 À 18H30	Accueil post scolaire	Accueil post scolaire		Accueil post scolaire	Accueil post scolaire

Origine du nom de l'école

Alfred Fronval, né en 1893 et mort en 1928 à Villacoublay. Spécialiste des vols acrobatiques, il termine sa carrière comme chef-pilote de Morane-Saulnier, meilleure école de pilotage au monde à l'époque.



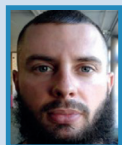
Organigramme de l'école



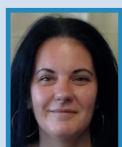
Eric GRANGEON
Directeur Scolaire



Jérémy CASTAINGTS
Directeur Péri-scolaire



Steven LALANDE
Directeur Adjoint Péri-scolaire



Nathalie LALOUNI
Gardienne



Sylvie DAVID
Responsable de self

INFO ÉDUCATION

- **Règlement intérieur** [cliquez ici](#)
- **Dématérialisation des démarches** (Inscription scolaire, Quotient Familial et justificatif d'absence) [cliquez ici](#)
- **Facture unique** : mandat SEPA disponible [cliquez ici](#)

CALENDRIER VACANCES

- **Vacances d'automne**
du 17/10 au 01/11
Inscription du 05/09 au 20/09
- **Vacances de Noël**
du 19/12 au 03/01
Inscription du 07/11 au 22/11
- **Vacances d'hiver**
du 06/02 au 21/02
Inscription du 02/01 au 17/01
- **Vacances de printemps**
du 03/04 au 18/04
Inscription du 20/02 au 07/03
- **Vacances d'été**
du 03/07 au 02/09
Inscription du 01/05 au 16/05

Inscription aux activités périscolaires

Les inscriptions aux activités périscolaires s'effectuent via le Portail Famille de la ville de Vélizy-Villacoublay ou l'application Vélizy tout en 1.



Vous pouvez notamment :

- Inscrire votre enfant aux activités périscolaires et à la restauration.
- Visualiser les inscriptions de vos enfants et les modifier si besoin en respectant les délais.
- Consulter les opérations que vous avez effectuées, consulter les règlements réalisés à la régie périscolaire.
- Régler vos factures par carte bancaire grâce à un système de paiement électronique sécurisé.



Connexion www.espace-citoyens.net/velizy-villacoublay

Connectez-vous à votre espace personnel sur le portail famille avec votre identifiant et mot de passe.

Si vous n'en avez pas, contactez la Direction de l'Éducation : education@velizy-villacoublay.fr

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

L'inscription à l'ALSH pour le mercredi et les vacances s'effectue via le portail famille (en respectant les délais et dates-limites d'inscription). Prestation soumise au dépôt des justificatifs employeurs des 2 parents.

Délais de réservation et annulation

- ALSH mercredi : 3 jours
- ALSH vacances : 3 à 5 semaines avant le 1^{er} jour des vacances

